

**Date :** 31 août 2017

**Lieu :** ancien local de Ligue, 224 route Hubert Delisle, 97430 LE TAMPON

La séance est ouverte à 18 h 00 par le président Marc DUBOURDIEU.

**COMPOSITION DU CA :**

**Membres présents :** Annaëlle ETHEVE, Nelly ETHEVE, Lyne-May RALAIVAO, Sandrine THIEN CHOW KANG, Jean Marie BODIN, Frédéric DELCHIER, Marc DUBOURDIEU, Nathan PAYET, Patrice ROBERT, Patrick SCHILLI, Vladimir VERCKEN.

**Membre(s) invité(s) :** Christophe MOUQUET.

**Absents excusés :** Benoît BROUSSEAU, Robert RICHARD.

**Absents non excusés :** Frédéric FOUCHER, Expédit MONTAUBAN.

**ORDRE DU JOUR :**

**I – Adoption du procès-verbal du Comité d'Administration du 29 juin 2017**

Le procès-verbal de la réunion est adopté à l'unanimité.

**II – Agrément des nouveaux adhérents**

Aucune opposition n'ayant été soulevée pour les nouveaux inscrits, le T.T.T. compte à ce jour **un nombre de 12 adhérents**. Nous sommes en début de saison et prenons les inscriptions au fur et à mesure. Nous demandons avec insistance aux compétiteurs de TRES rapidement se réinscrire car les compétitions démarrent très bientôt.

Pour des raisons que nous développerons ensuite, nous avons un besoin urgent du montant des cotisations.

Nous attirons également l'attention de tous sur la nécessité de produire un certificat médical. Bien que la réglementation française vienne de changer dans ce domaine (validité de 3 ans pour les certificats désormais), nous estimons qu'il relève du bon sens d'aller consulter son médecin traitant une fois par an. Une autre raison plus « pratique » (gestion des documents) nous pousse à inciter les adhérents à entreprendre cette démarche.

**III – Compte-rendu**

**Stage de jeunes**

Beau petit succès pour ce stage qui a réuni 12 très jeunes joueurs payants du 7 au 11 août. Beaucoup d'entre eux sont issus des rangs de l'USEP.

Plus intéressant, la majeure partie de ces jeunes est revenue s'entraîner les soirs au club. Il y a donc bon espoir de les garder pour la saison.

#### **IV – Point sur le lancement de la saison**

Les entrainements semblent très bien reprendre avec deux groupes Adultes-Jeunes compétiteurs/Jeunes débutants qui se dessinent très nettement. Nous avons besoin de reconstituer un vivier de jeunes à former. Le groupe actuel, qui s'est dessiné dans les années 2012, arrive en effet en fin de cycle.

Si au niveau de notre club, les choses reprennent peu à peu leur cours, nous sommes en revanche un peu plus interrogatifs dans les gestions administrative, sportive et financière de la Ligue. Nous sommes au début de la saison, le championnat par équipes débute dans quelques jours et nous ne savons toujours pas grand-chose sur le déroulement de l'année sportive qui s'avance.

Quid des instructions administratives, des tarifs des licences, des engagements ? Le calendrier général est-il le bon ? On se demande quelles sont les nouvelles dispositions des règlements, etc.

Bref, il nous semble que les clubs avancent dans l'inconnu.

#### **V – Composition des équipes**

Nous sommes dans l'obligation de ne pas engager l'équipe 7 pour cette phase 1. Jean-Marie et Marc regrettent cette décision mais il faut se rendre à l'évidence, nous perdons trop de joueurs cette saison (études, mise en retrait) pour assurer des compositions pérennes de nos équipes sur le long terme.

Nathan se demande s'il sera possible de réengager cette équipe à l'issue de la phase 1 si le nombre de pratiquants le permet.

La réponse est normalement « oui ».

Les compositions proposées seront communiquées par Christophe cette semaine aux intéressés.

#### **V – Point financier**

Ce sujet devient quelque peu sensible. A ce jour nous n'avons ni reçu les subventions du CNDS (4000 Euros), ni la deuxième partie de la subvention de fonctionnement de la municipalité (1500 Euros). On ne sait pas si les frais de déplacement ont été votés en conseil municipal (900 Euros environ). Nous sommes aussi en attente de la participation de notre commune aux déplacements des championnats de France (Jean-Marie, Robert, Sébastien).

La petite réserve que nous avons diminuée grandement. Aussi nous n'avons plus trop de marge de manœuvre. Sans compter que nous allons très vite être confrontés à un problème bien plus prégnant qui sera développé dans un autre point de ce compte-rendu.

Il est donc urgent de faire rentrer les sommes des adhésions et de chercher des sponsors notamment. Annaëlle et Nelly doivent envoyer au président des indications concernant l'implication possible de deux sociétés tamponnaises dans des actions marketing.

#### **VI – Renouvellement du contrat des entraîneurs**

On connaît toute la situation, largement reprise par les médias, concernant les Contrats Aidés. Notre avenir semble très noir. Pour mémoire nos deux contrats prennent fin au 30 novembre et à priori il ne devrait plus y en avoir à court terme. Et on ne connaît aucune mesure de substitution à ce jour (contact téléphonique avec Gérard LEONARD).

Il va falloir que l'on s'adapte. On ne pourra pas garder deux personnes à l'entraînement. Nous essaierons d'indemniser l'une des deux comme nous l'avons fait voici deux ans en consacrant les rentrées financières du club à cette unique opération.

Nous serons aussi obligés de réduire le volant des heures d'entraînement. Nous sommes d'ores et déjà à la recherche de personnes qui voudront bien assurer bénévolement certains entraînements (Loisirs, Jeunes, ...).

## VI – Préparation du tournoi du T.T.T.

On repart sur l'organisation habituelle avec les pôles montage/démontage, bar et juge-arbitrage.

Tableaux proposés :

**DOUBLE** : avec classement additionné inférieur ou égal à 25

**TSH** : Toutes Séries Hommes

**TSD** : Toutes Séries Dames

**13** : joueur(se)s de non-classés à 1399

**9** : joueur(se)s de non-classés à 999

**6** : joueur(se)s de non-classés à 699

**NL-JL** : Non Licenciés et Joueurs Loisirs

Un joueur de par son classement ne peut disputer que **sa catégorie et la catégorie immédiatement supérieure en simple**.

Ex : un classé 650 ne peut jouer que dans les tableaux 6 et 9 (ni dans les 13 ni dans les Toutes Séries).

Il est demandé à Patrice de regarder pour les coupes et trophées.

## VI – Questions diverses

- **Réclamations auprès de la LRTT :**
  - Aucune nouvelle de notre Ligue concernant le grave dysfonctionnement dans la gestion des Championnats de France par Classements et le préjudice subi par Jean-Sébastien CERVEAUX.
  - La LRTT a été obligée de revoir la formule du championnat par équipes qu'elle proposait. On reste sur les anciennes règles issues des règlements fédéraux. Outre l'incohérence de faire jouer des play-offs après des matchs aller/retour, c'est surtout l'interdiction de pouvoir intégrer deux joueurs mutés dès le début de la compétition qui retient le plus notre attention. La FFTT semble avoir sifflé la fin de la récréation.
- **Assemblée Générale de Ligue** : on ne sait toujours pas quand elle aura lieu ... Pour mémoire les clubs doivent être convoqués au moins 15 jours avant les débats et recevoir tous les documents permettant d'éclairer les diverses actions de Ligue. Nous avons plein de questions diverses à soumettre au comité directeur. Malheureusement, personne ne nous donne les indications pour pouvoir agir en ce sens. Marc DUBOURDIEU est conforté dans son rôle de représentant du TTT lors de la future AG.
- **Convocation de nos joueurs par la Ligue** : nous apprenons que Benjamin OULEDI est allé disputer une compétition à l'île Maurice dernièrement ... On ne sait pas à quel titre ! Si nous sommes très contents pour notre joueur, il nous semble que la moindre des politesses, ou considération, aurait été de prévenir le club de l'intéressé et ses entraîneurs ! Ce fait est à rapprocher des convocations de nos licenciés pour des regroupements durant cette saison, sans encore une fois que notre club ou les entraîneurs aient été au préalable avertis. Y-a-t'il un si grand secret à garder pour que ces informations basiques arrivent à qui de droit ? Les parents s'aperçoivent de ces dérives mais comme ils se sentent pris en otage par le « staff » technique de Ligue, ils hésitent à réagir (ça va quand-même changer). Ces agissements sont franchement incompréhensibles.
- **Statuts du club à modifier** : de par la situation décrite ci-dessus, nous allons modifier le règlement intérieur du club. Nous exigerons désormais de nos compétiteurs convoqués par

la Ligue pour quelque motif que ce soit (compétition, stage, entraînement, ...) qu'ils en informent au préalable leurs instances dirigeantes sous peine de sanctions internes.

- **Motivation des jeunes arrivants** : afin de fidéliser ce groupe prometteur, des compétitions adaptées seront proposées (en collaboration avec l'USEP). Il est envisagé l'achat de simples tee-shirts pour ce groupe. Patrice doit proposer du matériel.
- **Entraînements libres du vendredi** : les créneaux décidés par le CA prévoient bien une plage horaire d'entraînement libre le vendredi soir pour préparer les compétitions. Ce créneau, il est quand-même utile de le souligner, est réservé en priorité aux compétiteurs (licences traditionnelles), sachant que des séances peuvent être proposées à la carte (panier de balles, services, ...) à la demande des joueurs.
- **Matériel moins cher chez Décathlon ?** Patrice signale qu'il y a un lot de mousses de compétitions disponible dans l'enseigne saint-pierroise. Elles seront très certainement vendues en dessous de leur prix normal. Ceci peut nous intéresser à condition que les tarifs soient très étudiés ; nos accords avec Wack Sport restant plutôt avantageux à ce jour.
- **Christophe réclame l'achat de balles de compétition pour le tournoi.**

La séance est levée à 19 h 15.



Le président